

## *La Corse et les Cent Jours*

Rita JÓKAI  
Université de Szeged

Le commandant Poli, intime de la famille impériale, époux de la fille de la nourrice de l'Empereur, officier de la Légion d'honneur, adjudant-général et puis baron de l'empire pendant les Cent Jours nous a laissé un témoignage très intéressant par rapport au retour de l'Empereur de l'île d'Elbe et à l'époque de la Restauration des Bourbons en Corse. Le commandant était l'un des premiers Corses qui a pris contact avec Napoléon résidant en Elbe en 1815 et pris part aux préparatifs du retour de l'Empereur. Son mémoire, même s'il exagère un peu son rôle et l'importance de son propre personnage, nous montre les rapports des habitants de l'île avec Napoléon au cours de cette période troublante.

Marchi, historien corse et connaisseur de cette époque nous présente ainsi le commandant : « *C'est donc plutôt à Napoléon qu'à l'Empereur, plutôt à l'homme qu'à la puissance qu'est dû le dévouement de M. Poli. Dévouement sublime, inaltérable, que l'or du marquis de Rivière n'a pu corrompre* »<sup>1</sup>.

Son comportement était toujours loyal envers Napoléon. En 1814 il a servi sous les ordres de Murat, roi de Naples et était le commandant de Gavi. Après la première abdication de Napoléon, un ordre de jour a proclamé l'amnistie conclue entre le roi de Naples et les puissances coalisées – le maréchal de Bellegarde et lord Bentick – et Murat a ordonné à tous les chefs des corps d'armée et des subdivisions militaires de donner leur adhésion aux grands événements qui venaient de se passer en France et d'arborer la cocarde blanche. Poli, le commandant de Gavi, a refusé cet ordre et a déclaré à Lord Bentick, général en chef des forces anglaises dans la Méditerranée, qu'il n'aurait évacué la ville que sur un ordre de Napoléon. Il l'a eu, puis il est parti pour Gênes où Bentick l'a reçu et en raison de son comportement loyal et ferme, a voulu l'engager au service de l'Angleterre. Poli a refusé cette offre généreuse, car désormais la Corse ferait partie de la France. Comme il a expliqué sa décision : « *Mylord, je subirai un joug accepté par la France entière* »<sup>2</sup>.

Cependant dès que Napoléon est devenu le souverain de l'île d'Elbe, Poli l'a suivi et est devenu très tôt un complice important de Napoléon par rapport à ses projets d'évasion. Poli a été d'abord chargé d'aller à Gênes pour y préparer les esprits et de nouer des intelligences avec les hommes les plus influents. Ce plan a été annulé et Napoléon a choisi d'aller directement à Paris. Cependant en cas de désastre il aurait besoin d'un lieu sûr et comme écrit Poli : « *Mais les revers pouvaient arriver, en cas de désastre il fallait se ménager une retraite en lieu sûr. Il avait songé à la Corse. C'étaient dans nos montagnes qu'il devait se*

---

<sup>1</sup> Marchi, *Histoire de la guerre de Fiumorbo, pendant des années 1815 et 1816, précédée de quelques détails relatifs au séjour de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup> à l'île d'Elbe et à l'arrivée de Murat, Roi de Naples en Corse*, Ajaccio, Imprimerie de G. Marchi, 1855-56, p. 3.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 3.

*retirer si son étoile le trahissait : « Seize mille homme » – me dit-il, se jetteront avec moi en Corse ; et avec seize mille hommes, on peut tenir en Corse une éternité »*<sup>3</sup>.

Poli, comme Napoléon, était convaincu de la fidélité de la population corse, malgré l'attitude hostile des autorités. En février 1815 les émissaires de Napoléon – y compris évidemment le capitain Poli – circulaient entre la Corse et l'île d'Elbe, afin de préparer le retour au pouvoir de l'Empereur. Le général Antoine-Philippe de Casalta, un autre partisan fervent de Napoléon a débarqué une grande quantité de munitions de guerre, et a fait circuler une proclamation de l'Empereur qui invitait les Corses à hisser le drapeau tricolore. Le général Bruslart, le gouverneur militaire de l'île a réagi fortement et a envoyé des troupes pour intervenir.

Le 26 février Napoléon a quitté l'île d'Elbe à bord du brick *L'Inconstant* – dont le commandant, Antoine-Marc Forcioli, et son adjoint, Jean-Mathieu Sari étaient des marins corses – et a débarqué à Golf Juan le 1<sup>er</sup> mars. Les nouvelles concernant le retour de l'Empereur ont vite commencé à circuler en Corse, mais les autorités n'ont reçu aucune confirmation officielle de Paris. Le 3 mars, le préfet Montureaux a décidé de faire particulièrement surveiller la ville d'Ajaccio. De plus, il a ordonné de transporter les fonds du Trésor dans les citadelles d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Corti. Le même jour, les émissaires de Napoléon ont débarqué en Corse sous le commandement de Poli. Ces sept personnes ont formé un Comité d'Exécution dont la tâche consistait à faire révolter les Corses contre les autorités bourbonniennes. Le Comité a choisi le village de Sari comme sa base militaire, mais ils se sont heurtés aux troupes du gouverneur. Cependant les habitants du villages ont soutenu les fidèles de Napoléon et les soldats ont été obligés de reconnaître leur défaite. Le témoignage de Poli nous montre cette facilité avec laquelle Napoléon a regagné l'île : [A Sari, avec l'aide de la population, le détachement d'occupation est vaincu et] « *j'intimai l'ordre aux officiers et aux soldats de rendre les armes au nom de l'Empereur Napoléon qui venait de ressaisir les rênes de l'empire français. ...Pendant que je parlais, les coups de feu cessaient de faire entendre aux alentours ; le cor retentissait, mes hommes criaient tous ensemble : « Vive l'Empereur ! » On aurait dit que toute la Corse en armes s'était réunie, comme par miracle, sur ce seul point pour ébranler le moral de ce pauvre détachement »*<sup>4</sup>.

L'Empereur a bien préparé le soulèvement et le succès était immédiat : *De là [de Sari], nous fîmes partir différents messagers avec des dépêches pour les généraux qui commandaient dans l'isle ; après quoi, les membres du comité d'exécution se séparèrent, et chacun se rendit dans la province qui lui avait été désignée par l'Empereur »*<sup>5</sup>.

La population protégeait partout dans l'île ce mouvement, ce qui serait tout à fait inexplicable si le dévouement aux Bourbons avait de vraies racines : « *L'enthousiasme des habitants de Sari trouva l'écho dans les populations environnantes. Les villages les plus voisins, à la vue des couleurs dont s'étaient parés nos émissaires, saluèrent avec acclamation le retour de l'Empereur. La nouvelle n'ayant pas tardé à se répandre, les populations s'émurent et il n'y eut de silencieuses que les villes, intimidées par la présence des troupes et par l'attitude des chefs militaires »*<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Mémoire du commandant Poli, Officier de Napoléon I<sup>er</sup> in *Etudes Corses*, juillet 1954, n° 3, p. 11.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 17.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 18.

<sup>6</sup> Mémoire... p. 19.

Le 8 mars, Bruslart, pour mettre fin à ces troubles, dans un communiqué rendu public, a menacé des plus graves sanctions tous ceux qui prétexteraient de la fausse nouvelle du départ de Napoléon pour fomenter des troubles dans l'île. Le 13 mars il a même fait publié le manifeste du Congrès de Vienne déclarant Napoléon perturbateur de la paix et du monde et hors la loi. Cependant la nouvelle du retour en France de Napoléon et de sa marche triomphale vers Paris est arrivée en Corse, et la population s'est engagée en faveur du mouvement bonapartiste. La plupart des montagnards – ne se souciant point de la présence des soldats – se sont joints aux forces militaires du commandant Poli : « *Ma maison de Sari devint tout de suite le siège d'un gouvernement. Une commission s'établit. A chaque instant nous voyions grossir notre force militaire... D'heure en heure, des troupes de montagnards ayant presque tous leur carabine en bandoulière, arrivaient, leurs notables en tête, et pleins de bonne volonté. Ces braves gens avaient tout juste porté des provisions pour la route. C'était assez pour eux de savoir qu'ils venaient s'asseoir au foyer du Commandant Poli, qu'ils considéraient déjà comme leur chef...* »<sup>7</sup>.

Le 16 mars l'état de siège a été proclamé en Corse. Les chefs militaires, le général Bruslard à Bastia et le général Bruny à Ajaccio étaient incapables de maîtriser la situation. Cependant Bruslart, dans sa lettre adressée sans date au Préfet Maritime de Toulon, le baron l'Hermitte, a minimalisé les événements récents : « *Bonaparte, en quittant (sic!) l'île d'Elbe, m'a envoyé ici des agitateurs qui commencent à me tracasser ; quelques coups de fusil se sont échangés entre quelques hommes que ces agitateurs ont réunis et de mes détachements* »<sup>8</sup>.

A la fin du mois de mars, la situation du gouverneur s'est aggravée et les autorités bourbonniennes n'avaient plus aucune influence sur événements. Poli nous parle de l'incapacité et du manque de prévoyance des autorités bourbonniennes : « *Cette insurrection inouïe, qu'entraînait ainsi la voix d'un simple citoyen, cette manifestation instantanée et universelle au moment d'une paix profonde, tout cela fut un coup de foudre pour les autorités bourbonniennes. Il leur fallut quelques temps pour se remettre d'un premier étourdissement. Mais ne recevant aucune nouvelle de France qui pût leur annoncer l'orage qui s'apprêtait contre leur gouvernement, les chefs militaires prirent des mesures de défense* »<sup>9</sup>.

En plus, selon les rumeurs, le général Bruslard voulait livrer la Corse aux Anglais, donc les forces napoléoniennes ont envoyé un ultimatum au maire de Bastia en exigeant la retraite du général. Ce dernier s'est rendu compte de son échec et le 30 mars a quitté la Corse. Le maire de Bastia a résigné ses pouvoirs entre les mains du maréchal du camp, baron Simon, qui a fait aussitôt reconnaître l'autorité de l'Empereur. Le préfet royaliste a aussi quitté l'île et son poste a été occupé par le bonapartiste Giubega.

Le 7 avril Saint-Florent et Corte ont suivi l'exemple de Bastia. Corte, grâce à sa position stratégique, était très importante pour les forces napoléoniennes. La ville, à l'époque de Paoli, a prouvé qu'en état de siège elle était capable de résister aux attaques des ennemis pendant un temps considérable. C'est dans cette ville donc que les forces napoléoniennes

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Cité par Fernand Beaucour, *Un fidèle de l'Empereur en son époque : Jean Mathieu Alexandre Sari*, Thèse, l'Université de Lille III, Société de Sauvegarde du Château impérial de Pont de Briques, 62930/Wimereux et Paris, 1972, p. 447.

<sup>9</sup> Mémoires... p. 20.

ont annoncé la formation d'un gouvernement provisoire. Poli nous en informe ainsi : « *Placée au centre de l'île, Corte m'avait été désignée par l'Empereur comme la seule ville où il fut prudent d'établir le gouvernement provisoire. Notre marche fut un triomphe. L'enthousiasme qui y régnait est impossible à décrire. Le pavillon tricolore nous avait devancé dans toutes les localités où le peuple avait été libre de laisser éclater sa sympathie. Nous formâmes le blocus de Corse. J'appelai les membres du gouvernement provisoire, le temps étant venu pour eux de se réunir à l'armée assiégeante. Il fallait que leur autorité morale vint appuyer nos sommations. Ils vinrent tous : l'ensemble de nos opérations eut un plein succès. Corte capitula et dès lors la révolution prit un caractère régulière* »<sup>10</sup>.

Le pouvoir du Junte (gouvernement provisoire) s'est renforcé et toutes les villes – sauf Ajaccio, que le général Bruny défendait de toutes ses forces – se sont rangées à côté du gouvernement provisoire. Bruny se trouvait donc dans une situation désespérée, et le 1<sup>er</sup> avril a écrit les phrases suivantes au Préfet Maritime à Toulon, au baron l'Hermitte : « *M. le Préfet, la situation de la Corse, loin de s'améliorer, prend de jour en jour un caractère de révolte non seulement organisée par Napoléon, mais les chefs semblent annoncer que s'il ne réussit pas, l'indépendance leur devient indispensable ; je suis réduit à me renfermer et d'attendre à Ajaccio et à Bonifacio. Toutes les campagnes se sont insurgées dans ma subdivision, j'ai depuis 15 jours un rassemblement de révoltés avec l'étendard tricolore à une lieue d'Ajaccio, que je ne peux dissiper ayant trop à craindre des habitants de la ville qui est et a été le foyer de révolte* »<sup>11</sup>.

Enfin, le 22 avril le commandant Bruny a remis le commandement d'Ajaccio entre les mains du colonel Steiler, et le lendemain le drapeau tricolore a été aussi hissé à Bonifacio. Le 30 avril le gouvernement provisoire a remis son pouvoir entre les mains du duc de Padou, le général Arrighi, le commissaire extraordinaire de Napoléon. La Corse était de nouveau sous le gouvernement de Napoléon, au plus grand bonheur de ses habitants. Vérard, témoin de ces événements, n'a pas pu facilement se rendre compte de ce changement de comportement des compatriotes de Napoléon : « *Un an auparavant, l'abdication de Bonaparte ne fit pas d'abord sur les Corses, l'effet auquel on aurait dû s'attendre. Ils se montrèrent bien plus sensibles à la manière dont le Sénat s'expliqua à son égard, sur le peu de considération avec laquelle ils furent traités par les journalistes et sur la manière dont ils furent vus en France après cet événement, que sur le préjudice que cette abdication devait naturellement causer à leur pays... L'esprit général était bien changé lorsque le duc de Padou y vint. C'est rendre justice aux Corses que de dire qu'ils n'attendirent pas que Napoléon fût ressaisi du sceptre impérial pour se déclarer en sa faveur. A peine eurent-ils appris qu'il était parti de l'Elbe qu'ils firent éclater une joie approchant du délire, laquelle les eût certainement compromis si Bonaparte eût échoué, mais il réussit.* »<sup>12</sup>.

Poli nous explique de la manière suivante pourquoi les Corses – en général – ont accepté de nouveau Napoléon et refusé les Bourbons : « *Il n'est pas de peuple, nous pouvons le dire avec un juste orgueil, qui soit plus jaloux de ses libertés que le nôtre ; et il n'en est pas à qui le besoin d'indépendance ait coûté des guerres plus longues et plus*

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Beaucourt, op. cit. p. 448.*

<sup>12</sup> *Vérard, La Corse ou Résumé des divers écrits relatifs à cette île et à ses habitants depuis leur origine connue jusqu'à la fin de 1815, Editions Alain Piazzola, Ajaccio, 1985, p. 135.*

*sanglantes, et cependant, il n'en est point aussi chez eux qui le sentiment de l'autorité soit aussi enraciné. Je parle de cette autorité qui est fondée sur le libre assentiment de tous ; notre population n'en reconnaît point d'autre. La liberté pour la Corse n'est pas cette reine turbulente qui ne connaît ni raison, ni frein. Ils comprennent que la première condition d'un peuple libre c'est l'obéissance aveugle à celui que sa position et son génie placent naturellement à la tête de ses concitoyens.* »<sup>13</sup>.

Ainsi la légitimité de Napoléon vient de son talent et de son génie, grâce auxquels il est devenu Empereur, contrairement au règne des Bourbons, restaurés par les Alliés. La population de la Corse a partagé l'opinion politique du commandant Poli et a acclamé l'avènement de Napoléon au trône de la France.

Mais le règne de Napoléon a pris fin après le désastre de Waterloo. Il a abdiqué le 22 juin en faveur de son fils, le Roi de Rome. Jusqu'à fin juillet, la Corse était dépourvue de nouvelles, et les autorités, aussi bien que la population, étaient dans une complète incertitude. Enfin le 30 juillet le document officiel annonçant le retour des Bourbons est arrivé, aussi bien que le nouveau préfet de la Corse, le royaliste Louis Courbon de Saint Genest, nommé par Louis XVIII, le 14 juillet.

La restauration du régime bourbonien s'est produite sans violence. Les forces napoléoniennes se sont soumises aux autorités bourbonniennes. Poli voulant éviter la guerre civile, a licencié ses volontaires et a fait publiquement sa soumission au nouveau gouvernement.

Pendant cette période chaotique, le 25 août, sous le pseudonyme du comte Campo-Melle, Joachim Murat, Roi de Naples déchu, a cherché refuge en Corse et a débarqué incognito à Bastia. Comme il ne s'est pas senti en sécurité à Bastia, il est allé à Vescovato avec son escorte et a demandé l'aide de Poli et du général Franceschetti, l'ancien soldat de Napoléon. Les autorités locales ont envoyé plusieurs fois des gendarmes pour l'arrêter, mais empêchés par la population du village, et subjugués par la personnalité de l'ancien Roi de Naples, ces derniers ont échoué et sont rentrés battus à Bastia.

Les autorités étaient ainsi impuissantes et la population s'est rangée à côté de Murat, même s'il avait trahi l'Empereur après sa première abdication. Ainsi, en septembre, au cours de son déplacement de Vescovato à Ajaccio l'ex-roi de Naples a été reçu d'une manière solennelle : « *Partout Murat avait été reçu aux cris de: Vive l'Empereur! Vive Murat!* »<sup>14</sup> Le 23 septembre Murat est arrivé à Ajaccio sous les vivats de la foule. Les autorités supérieures civiles et judiciaires ont quitté la ville. Les autorités royalistes ont tenté encore plusieurs fois de s'emparer de Murat sans succès, ce qui s'explique par le désordre politique. Par surcroît trois navires, un anglais et deux siciliens ont débarqué des troupes à Bastia pour l'attraper, sous les ordres d'un certain Galloni, mais les Corses ont pris des armes et les troupes ont renoncé plutôt à leur tâche.

La séjour en Corse de Murat aurait pu ainsi provoquer une guerre civile, mais l'ex-Roi de Naples a plutôt choisi la reconquête de son trône de Naples. Le 29 septembre lui et le général Franceschetti, avec 250 hommes et une trentaine d'officiers, ont quitté Ajaccio sur cinq felouques en direction des côtes de Calabre.<sup>15</sup>

<sup>13</sup> Mémoires, *op. cit.* p. 20.

<sup>14</sup> Marchi, *op. cit.* p. 28.

<sup>15</sup> Le 8 octobre Murat a débarqué à Pizzo, mais sa tentative s'est échouée. Il est, avec ses compagnons, attaqué, brutalisé, puis emprisonné. Le 11 au 13 octobre Joachim Murat est jugé par une

Après « l'épisode de Murat », Louis XVIII a nommé un nouveau commissaire pour pacifier la Corse. Le Marquis de Rivière, Pair de France, ex-ambassadeur de Constantinople, commissaire extraordinaire du roi et commandant du 23<sup>ème</sup> Régiment Militaire, est arrivé en Corse au mois d'octobre. Le Marquis, au lieu d'apaiser l'excitation des Corses, a réussi de révolutionner les insulaires. Il a mené une politique violente, a multiplié les arrestations des Bonapartistes, vrais ou supposés, au nom du roi Louis XVIII et a prescrit le port d'armes en Corse. Étant donné que les Corses avaient reconnu le régime des Bourbons et avaient déposé leurs armes, les dispositions du marquis de Rivière ont exaspéré la population corse. Le commandant Poli nous raconte ainsi les erreurs politiques du Marquis : « ...le Marquis de Rivière... eut mission de relâcher en Corse pour pacifier et donner une forme régulière à l'Administration. Bien que divisée par les partis, la Corse jouissait alors d'une parfaite tranquillité. On était fatigué de la guerre civile et les populations les plus remuantes acceptaient le nouvel ordre de choses comme une nécessité. Il restait donc peu à faire au Marquis de Rivière pour accomplir honorablement son mandat. Il était venu pour pacifier la Corse, il la trouvait dans une paix profonde, que pouvait-il désirer de plus ?

*En se bornant à régulariser les éléments qui s'offraient si heureusement, il serait sans doute parvenu à gagner des cœurs à son maître chez ce peuple si accessible à la reconnaissance, il aurait, du moins, suivi par là les inspirations d'une saine politique.*

*Au lieu de suivre cette ligne de conduite, toute tracée par la raison, Marquis de Rivière fait à dessein répandre, au devant de lui, les rumeurs les plus sinistres. Après la nouvelle de Waterloo, les Bonapartistes avaient tous posé leurs armes aux murs du foyer domestique ; que ne les rassurait-il en Corse ? Il leur aurait évité toute velléité de les reprendre, en parlant de clémence ; au lieu de marcher ainsi par la voie la plus sûre, il voulut inspirer la terreur.*

*Moyen au moins inutile s'il n'était pas impolitique et qui indiquait bien peu d'étude de notre histoire. Nous avons déjà dit que l'opinion général en Corse attribuait aux partisans des Bourbons l'intention de favoriser les vues des Anglais sur notre île. Ces soupçons avaient acquis tant de force que les dénonciations anglésistes et royalistes n'exprimaient plus qu'un même idée à tort au à raison. On pensait que le titre de royaliste n'était qu'un masque dont se couvraient les ennemis du nom Français »<sup>16</sup>.*

Avec l'arrivée du Marquis, la Terreur Blanche a pris ses débuts : les fidèles serviteurs de Napoléon n'étaient plus en sécurité, les listes de proscription sont devenues de plus en plus longues : « ...Chacun devait s'attendre aux persécutions de la part des agents des Bourbons en raison de son patriotisme ou de ses services, ce qui arriva... Les arrestations ne tardèrent pas à commencer. Marquis de Rivière livré à ses conseillers, donna des ordres secrets pour arrêter le même jour et à la même heure, sur tous les points de l'Isle, des personnes tout à fait inoffensives et dont le seul crime était sans doute de déplaire aux courtisans du Marquis »<sup>17</sup>.

Le nombre des arrestations s'est augmenté de jour en jour, et le butin le plus convoité du Marquis n'était que le commandant Poli. Il a voulu l'arrêter le 22 octobre 1815 à

---

commission militaire du roi Ferdinand IV, condamné à mort, sans être entendu, et est fusillé une demie heure après sa condamnation.

<sup>16</sup> Mémoires, *op. cit.* p. 5.

<sup>17</sup> *Ibid.* pp. 6-7.

Ajaccio, mais il a échoué dans sa tentative devant la foule ameutée. Poli nous décrit l'échec du commissaire : « *C'était le 22 octobre 1815, le colonel Laforêt et le Capitaine Rossi présentèrent à mon domicile avec la force armée. Ce jour-là mes amis n'avaient pas voulu me quitter. Outre que la mise à exécution de cette mesure avait été ébruitée, j'avais pris soin de me mettre à l'abri de toute surprise. Ma maison était presque une caserne, tous mes parents de Zicavo, jeunes et robustes montagnards, armés de leur carabine, étaient logés avec moi. Aux premières sommations, la troupe fut aussitôt entourée et pressée par le peuple, accouru à la voix de mes amis. Voilà les deux commandants dans un grave embarras.*

*D'une part, la foule, l'attitude menaçante ; de l'autre, ma maison, dont il fallait faire le siège. Ils n'en voulurent pas courir la chance, ils battirent en retraite, heureux qu'on les laissât, eux et leur troupe, rentrer sains et saufs dans la forteresse. On croira peut-être qu'au milieu du mécontentement général, le peuple d'Ajaccio entraîné par cette victoire contre la garnison se livra à des manifestations tumultueuses. Ce n'est pas dans le caractère des Corses. Jamais peuple ne fut plus taciturne et plus froid dans les occasions décisives. Quand il s'agit d'un coup de main, chacun fait sa partie et tout le monde se tait. Voilà pourquoi le colère du Corse est terrible. Aussi, l'excitation du moment cessa-t-elle avec la cause qui l'avait produite. Le ferment de la haine qui agitait tous les coeurs, fut volontairement comprimé. On attendit ce que j'allais faire »<sup>18</sup>.*

Poli s'est réfugié donc dans son village natal, à Sari, dans la région de Fiumorbo. Les habitants de Fiumorbo, 1500 personnes, ont décidé de protéger le commandant contre les attaques du Marquis de Rivière. En février 1816 le marquis a envoyé deux offensives contre le Fiumorbo, mais le soulèvement de la population entière a empêché ces tentatives et les soldats ont été vaincus au cours de plusieurs batailles. Comme les troupes étaient incapables de captiver Poli, le Marquis a chargé des malfaiteurs de le tuer. Cependant le commandant a réussi de survivre plusieurs tentatives d'assassinat. Le commandant Poli a envoyé une lettre au Marquis en y prouvant son innocence et déclarant qu'il n'avait aucune intention de soulever la population de Fiumorbo :

*« Mémoire adressé au Marquis de Rivière*

*Je vous ai promis la franchise, Monseigneur, je tiendrai la parole ; abordons la question. Quels faits m'impute-on ? Mon attachement à Napoléon ?*

*Je le devais comme français et comme sujet, je le devais à des titres particuliers, si la reconnaissance n'est pas un vain nom parmi les hommes.*

*Comme français, comme sujet, je servis mon souverain ; comme l'homme, mon bienfaiteur.*

*Me reprocherait-on la constance de mon attachement après sa première abdication, ma conduite après son départ de l'Isle d'Elbe ? Je répondrai que, n'étant lié par aucun serment à Louis XVIII, j'ai cru devoir suivre Napoléon dans son exil, je dirai dans ses nouveaux états, car il était souverain de l'Isle d'Elbe.*

*Toujours son sujet, j'ai dû reconnaître sa volonté et y souscrire aveuglement. Ma conduite, en Corse, ne fut que l'exécution de ses ordres. Il ne m'appartenait point de mettre en discussion la légitimité d'une expédition qu'il avait ordonnée. L'obéissance est le premier devoir d'un sujet et d'un militaire surtout. Distinguez, Monseigneur, et ne confondez pas. Je n'étais lié, comme je viens de l'exposer, par aucun serment à Louis*

<sup>18</sup> Ibid. p. 10.

*XVIII. Je renonçai à la France dès que Napoléon la quitte. Je le suivis dans ses nouveaux états, et je continuai d'être son sujet. Il n'y a donc de ma part, aucune trahison envers Louis XVIII. Je n'étais plus français. C'est ici le lieu, Monseigneur, de repousser l'accusation la plus grave, celle dont on voudrait me faire un délit capital. Après avoir prouvé que je pouvais et devais agir, comme sujet de Napoléon en Corse, il me reste à démontrer que je me suis conduit en bon et vrai Français, lorsque, après sa deuxième abdication, Napoléon disparut de la scène politique et lorsqu'il fut définitivement assuré que ses sujets n'avaient plus, désormais, d'autre patrie et d'autre souverain que la France et Louis XVIII »<sup>19</sup>.*

Cependant ni cette lettre justificative, ni l'amnistie du mois de janvier 1816, annoncée par Louis XVIII, n'a modifié la situation. Le 14 avril 1816, le marquis a proclamé la levée en masse contre le Fiomurbo et a rassemblé six mille hommes : le résultat a été le même. Les forces royales ont été de nouveau ridiculisées par les bandes de paysans et le 19 avril 1816 l'armée du Marquis de Rivière a été définitivement chassée du Fiomurbo. C'est après cet échec que le gouvernement s'est rendu compte de l'incapacité de son délégué. Ayant peur d'une insurrection générale, Paris a révoqué le Marquis et a nommé un nouvel gouverneur en personne du comte de Willot<sup>20</sup>.

L'arrivée en Corse de cet aristocrate ayant une carrière militaire brillante, des expériences innombrables, et qui était adepte des négociations, a mis fin au mouvement. Dès 12 janvier 1816 il a décrété une amnistie générale et est entré en négociation avec les chefs de la rébellion par l'intermédiaire de son premier aide de camp, M. d'Angibeau. Ayant l'intérêt commun avec le comte, le 20 mai, les chefs de l'insurrection ont prouvé leur innocence dans la lettre suivante : « *Les braves habitants de Fiomurbo n'ont jamais pris l'arme contre la France, leur patrie, ni contre leur souverain légitime* »<sup>21</sup>.

Ils ont parlé d'une autodéfense légitime, et le 26 mai 1816, le commandant Poli et M. d'Angibeau Constance, premier aide de camp de Sa Majesté le comte de Willot, gouverneur de la 23<sup>ème</sup> division militaire et muni de ses pleins pouvoirs, ont conclu le traité de Furnelli. Le traité a annoncé une amnistie générale englobant naturellement la soumission des insurgés au gouvernement et le renouvellement de leur serment de fidélité. Poli, même s'il n'a subi aucune punition, a dû quitter la Corse. Son intention était de suivre Napoléon à Sainte-Hélène, ou plus précisément de le libérer, mais comme c'était impossible, après

<sup>19</sup> *Ibid.* pp. 23-24.

<sup>20</sup> Le comte Victor-Amédée de Willot (1757-1823) : en 1769, il a fait la campagne de Corse dans l'armée de M. de Marbeuf. Officier en 1789, il n'a pas émigré et a servi la République naissante dès 1792, au point qu'il est général de brigade en 1793, alors qu'il est sur le front de Catalogne. Battu en Perpignan, il est suspendu par le gouvernement de Salut Public. Réintégré après Thermidor, il obtient en 1795 la reddition de Bilbao et il est promu général de division. En 1797, il quitte l'armée, et le département des Bouches-du-Rhône l'envoie siéger au Conseil des Cinq-Cents. L'hostilité qu'il manifeste envers la famille Bonaparte, lui vaut d'être déporté en Guyane après le coup d'Etat de Fructidor. En 1798, il s'évade du bagne de Sinnamary en compagnie de Pichegru, et comme il était inscrit sur la liste des émigrés, il gagne les colonies hollandaises puis l'Angleterre, et après les Etats-Unis. En 1799, il cherche à allumer la guerre civile dans le Midi, et après Marengo, gagne l'Angleterre où il devint agent des Bourbons. Rentré en France en 1814, il fut nommé commandeur de St. Louis, commandant de la 23<sup>e</sup> division militaire et du département de la Corse et crée comte de 2 mars 1816.

<sup>21</sup> Marchi, *op. cit.* p. 86.



avoir passé un certain temps sur l'île de la Maddalena, le 27 juillet 1816 il s'est débarqué à Livourne : « *Enlever par une tentative hardie le martyr de ce nouveau Calvaire et renouveler le miracle de Fréjus, fit un moment battre de plaisir et d'orgueil le coeur du vieux soldat ; mais il fallut céder devant les incessantes tracasseries de la police autrichienne, qu'il fut obligée de subir, pendant son séjour à Livourne, ou il n'eut que l'honneur de présenter ses hommages à l'impératrice Marie-Louise* »<sup>22</sup>.

Cependant il a reçu immédiatement l'ordre de quitter Livourne, puis il a traversé toute l'Italie où il a subi une persécution constante : « *...chassé de ville en ville, rejeté de chancellerie en chancellerie, pendant seize mois que dura son exil ; ou si l'on veut cette dure expiation, il eut lieu d'essuyer mille petites vexations de la part des fonctionnaires de la Restauration* »<sup>23</sup>.

Ce fidèle de Napoléon, le chef du dernier soulèvement corse au nom de Napoléon a terminé sa vie d'une conscience satisfaite, car avant de mourir il « *fut assez heureux d'apprendre, par MM. Montholon et Bertrand... l'effet produit sur l'Empereur par les nouvelles de Fiomurbo : Il n'y a que Vous, lui dirent ces deux illustres amis de Napoléon, qui lui ayez donné quelques moments de joie à Sainte-Hélène. Il ne se laissait pas de relire dans les journaux anglais les bulletins de votre guerre et la défaite du Marquis de Rivière* »<sup>24</sup>.

Après le départ de Poli<sup>25</sup>, le comte de Willot a adopté un comportement conciliant envers les Bonapartistes. Seulement une vingtaine de Corses ont choisi l'émigration, sans doute trop engagés dans les troubles précédentes, ainsi ils ne se sont plus sentis en sécurité. Ils se sont installés en Sardaigne en peuplant la ville de Santa Teresa di Gallura, fondée en 1808. Ils ont reçu à ce titre des terres à cultiver, ont édifié des maisons, et, après avoir été quelques temps surveillés par la police sarde, y vivaient paisiblement en vue de leur terre natale.<sup>26</sup>

Toute l'histoire de la révolte suscitée par Poli, puis de la guerre de Fiomurbo, protégeant le commandant, nous montre que la Corse, après 1814, s'empressait de lutter pour Napoléon et c'est seulement après la deuxième et définitive abdication de l'Empereur qu'ils ont reconnu le changement de dynastie. Cependant le souvenir de Napoléon ne faisait que s'embellir parmi eux et son culte gagnait de plus en plus de fidèles au fil du temps.

---

<sup>22</sup> *Ibid.* p.10.

<sup>23</sup> *Ibid.* pp. 93-94.

<sup>24</sup> *Ibid.* p. 10.

<sup>25</sup> Le commandant Poli a passé une année et demie en exil. Puis il est retourné en Corse et ne s'est plus compromis dans des affaires bonapartistes. En 1840 il a fait partie de la délégation corse qui a accueilli la fregate *Belle-Poule* ramenant les restes de Napoléon à Cherbourg. Il est mort en 1851.

<sup>26</sup> Bourgeois, R. – Luciani, G., *Gendarmes en Corse sous la Restauration*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2001, pp. 36-37.

**Bibliographie:**

- Antonetti, P., *Histoire de la Corse*, Paris, 1973.
- Beaucour, Fernand, *Un fidèle de l'Empereur en son époque : Jean Mathieu Alexandre Sari*, Thèse, l'Université de Lille III, Société de Sauvegarde du Château impérial de Pont de Briques, 62930/Wimereux et Paris, 1972.
- Bourgeois, R. – Luciani, G., *Gendarmes en Corse sous la Restauration*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2001.
- Caratini, Roger, *Histoire du peuple corse*, Criterion, Paris, 1995.
- Carrington, Dorothy, *Corse, Ile de granit*, Paris, Arthaud, 1980.
- Casanova, A.-Rovere, A., *La Révolution française en Corse*, Privat, Paris, 1989.
- Cervoni, F., *Image de la Corse*, Ajaccio, 1989.
- Marchi, *Histoire de la guerre de Fiumorbo, pendant des années 1815 et 1816, précédée de quelques détails relatifs au séjour de l'Empereur Napoléon Ier à l'île d'Elbe et à l'arrivée de Murat, Roi de Naples en Corse*, Imprimerie de G. Marchi, Ajaccio, 1855-56.
- Mémoire du commandant Poli, Officier de Napoléon I<sup>er</sup>, in *Etudes Corses*, juillet 1954, n° 3.
- Pomponi, Francis, *Histoire de la Corse*, Paris, 1979.
- Pomponi, Francis (sous la direction de), *Le Mémorial des Corses*, Ajaccio, 1981.
- Vérard, *La Corse ou Résumé des divers écrits relatifs à cette île et à ses habitants depuis leur origine connue jusqu'à la fin de 1815*, Editions Alain Piazzola, Ajaccio, 1985.
- Verge-Franceschi, M., *Histoire de la Corse du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Félin, 1996.